

Formulaire d'inventaire pour l'estimation des stocks de carbone dans les milieux humides

Section 1 – Description de la station			
Numéro de la station :		Date et heure :	
Nom(s) évaluateur(s) :		Nom du projet :	
Coordonnées géographiques (lat/long déc.) : (_____ , _____) °N, (_____ , _____) °W WGS84 ¹			
Numéros de photos (vue d'ensemble de la station, vue de chaque strate de végétation) : _____			
Des perturbations sont-elles observées ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
Type de perturbation (si applicable) : <input type="checkbox"/> Chablis <input type="checkbox"/> Chemin/route <input type="checkbox"/> Coupe partielle <input type="checkbox"/> Coupe totale			
<input type="checkbox"/> Drainage <input type="checkbox"/> Feu <input type="checkbox"/> Orniérage <input type="checkbox"/> Remblai/Déblai <input type="checkbox"/> Autre perturbation : _____			
Pourcentage de la station perturbée (si applicable) : _____ %			
Statut de la station : <input type="checkbox"/> Conservée <input type="checkbox"/> Déplacée			
Commentaires : _____			
Section 2 - Sols			
Carbone organique du sol			
Mesure	Épaisseur du dépôt organique (cm) Inclure la litière dans la mesure	Dépôt minéral atteint? (Oui/Non) ²	Type de dépôt minéral au contact P. ex. : argile, limon, loam, sable ou non identifiable/non récolté
Sous-placette 1			
Sous-placette 2			
Sous-placette 3			
Décomposition de la matière organique (si épaisseur du dépôt organique ≥ 30 cm) ³ : <input type="checkbox"/> Fibrique <input type="checkbox"/> Mésique <input type="checkbox"/> Humique			
Numéros de photo (niveau de décomposition ; zone de contact organique/minéral) : _____			
Commentaires : _____			

¹ Système de référence géodésique courant sur les applications cartographiques (ex. Google Maps).

² Si le dépôt minéral n'est pas atteint lors de la 1^{ère} tentative (blocage), une 2^e tentative doit être effectuée dans la même sous-placette et la mesure doit être notée dans la 2^e ligne.

³ Noter le niveau de décomposition pour l'étage intermédiaire (50-100 cm) lorsque possible. Si l'épaisseur du dépôt organique est inférieure à 50 cm, le niveau de décomposition moyen de l'entièreté du dépôt doit être noté.

Section 3 – Biomasse ligneuse (suite)

Espace supplémentaire pour noter les mesures

Strate	Espèce	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) (cm) (Mesure à 1,3 m haut.)	Diamètre à hauteur de souche (DHS) (cm) (Mesure à 15 cm haut.)

Section 4 – Identification du type de milieu humide

Type de milieu humide inventorié :

- Marais d'eau douce Marais d'eau salée Marécage arbustif Marécage arborescent
 Tourbière boisée Tourbière ouverte minérotrophe (fen) Tourbière ouverte ombrotrophe (bog)

Niveau de certitude dans l'identification du milieu humide : Faible Moyen Bon Excellent

Type de milieu humide selon la cartographie des milieux humides¹⁰ :

- Marais Marécage Tourbière boisée Tourbière ouverte minérotrophe (fen)
 Tourbière ouverte ombrotrophe (bog) Ne s'applique pas / non cartographié

Notes générales : _____

¹⁰ Cartographie publique, Canards illimités, etc.

Aide-mémoire

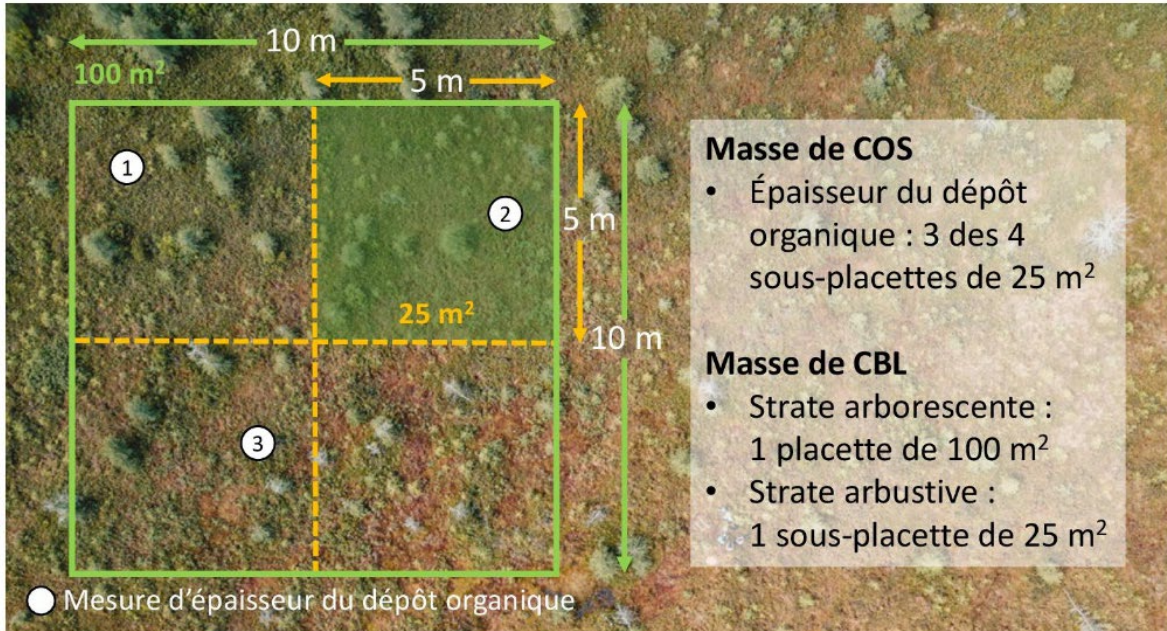
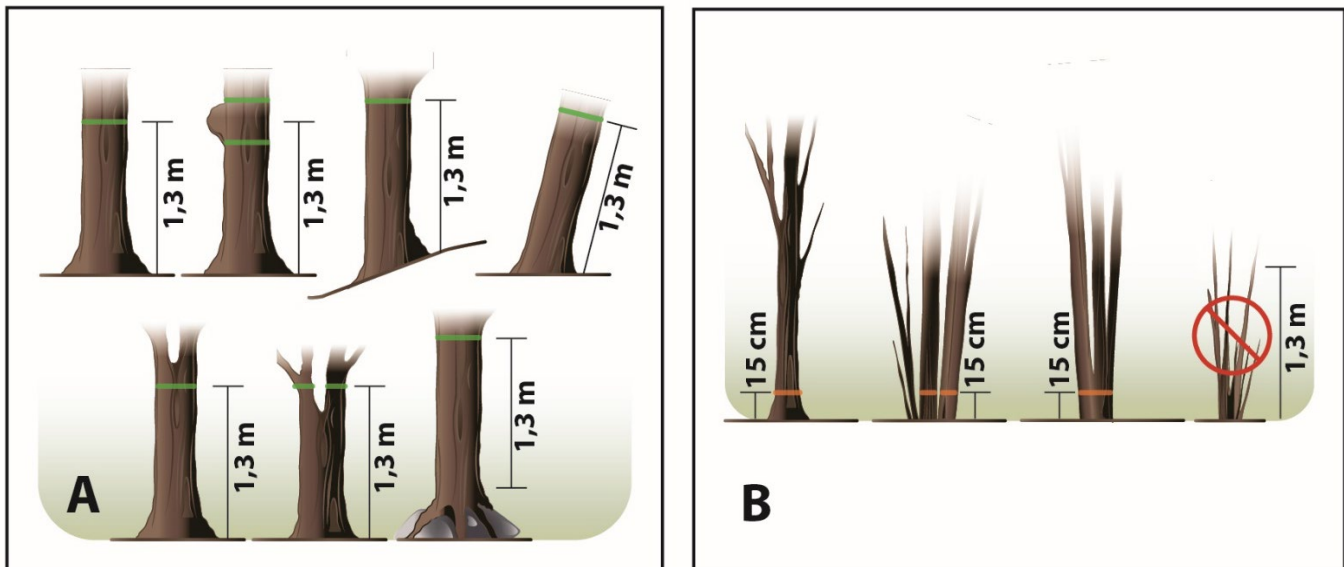


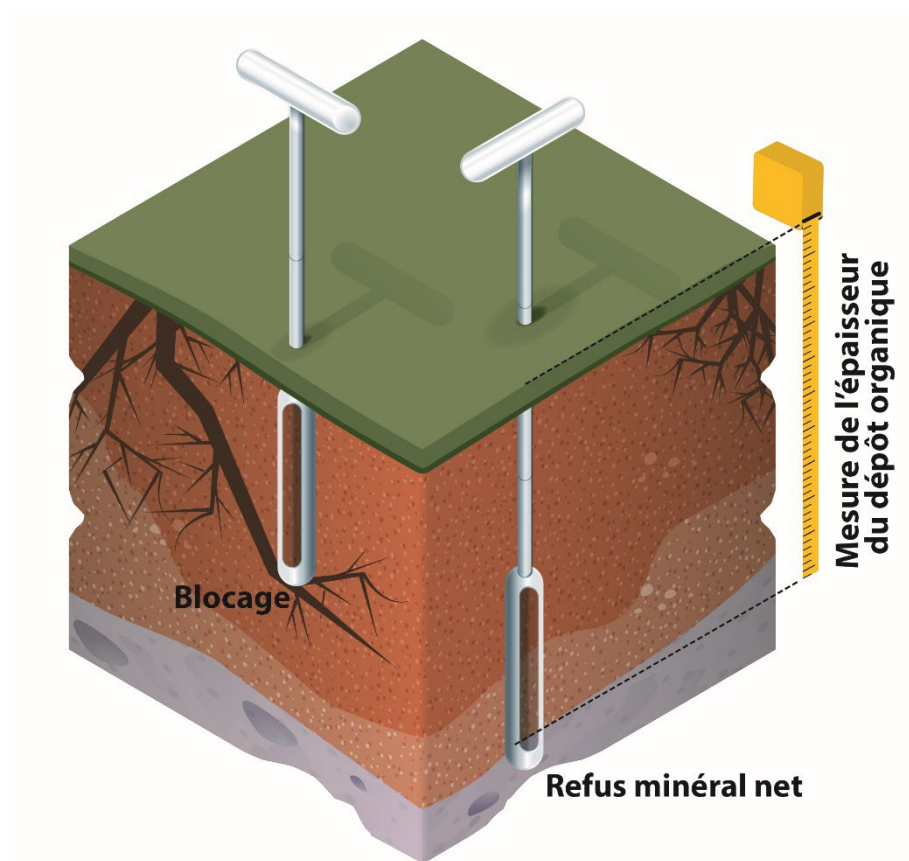
Schéma synthèse des mesures de COS et CBL à effectuer à une station d'inventaire



Emplacement des mesures de (A) DHP et (B) DHS selon différents scénarios de croissance des tiges des arbres et arbustes. Pour chaque mesure du DHS, il est nécessaire de prendre aussi une mesure du DHP. Si plusieurs tiges se séparent entre 15 cm et 1.3 m de hauteur, le DHP doit être mesuré seulement pour la plus grosse tige du bouquet.



Degré de décomposition de la matière organique : fibrique, mésique, humique



Exemple d'un blocage lors de l'enfoncement de la sonde dans le dépôt organique et d'un refus minéral net lorsque le dépôt minéral est atteint

Liste des espèces communes des milieux humides du sud du Québec
dont le DHS doit être mesuré

Taxon – nom commun	Taxon – nom scientifique
Amélanchiers	<i>Amelanchier spp.</i>
Aronie à fruits noirs	<i>Aronia melanocarpa</i>
Aubépines	<i>Crataegus spp.</i>
Bouleau nain	<i>Betula pumila</i>
Cerisier à grappes	<i>Prunus virginiana</i>
Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>
Chèvrefeuilles	<i>Lonicera spp.</i>
Cornouillers	<i>Cornus spp.</i>
Dirca des marais	<i>Dirca palustris</i>
Dièreville chèvrefeuille	<i>Diervilla lonicera</i>
Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>
If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Némopanthe mucroné	<i>Nemopanthus mucronatus</i>
Nerpruns	<i>Rhamnus spp.</i>
Noisetier à long bec	<i>Corylus cornuta</i>
Physocarbe à feuilles d'obiers	<i>Physocarpus opulifolius</i>
Sorbiers	<i>Sorbus spp.</i>
Spirées	<i>Spiraea spp.</i>
Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>
Sureaux	<i>Sambucus spp.</i>
Viornes	<i>Viburnum spp.</i>